

CONSEIL

Cent septième session

RESOLUTION N° 1332

(adoptée le 5 décembre 2016 par le Conseil à sa 107^e session)

REPRESENTATION DE LA CONFERENCE POUR L'INTERACTION ET LES MESURES DE CONFIANCE EN ASIE AUX REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil,

Ayant reçu la demande de représentation de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie en qualité d'observateur (C/107/22),

Considérant les dispositions de l'article 8 de la Constitution,

Décide d'inviter la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie à se faire représenter à ses réunions par des observateurs.